

COMMUNE DE ST AUGUSTIN SUR MER

Plan Local d'Urbanisme Modification n°1 simplifiée

Mise à disposition du public

Pièce n°2bis : Orientations particulières d'aménagement
Extrait : secteur des Bucheries/Chauzat

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du

Madame Le Maire,

Bureau d'études **révision** : CREHAM

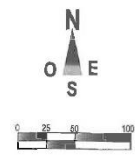
Bureau d'études **modification simplifiée** : GHECO urbanistes

Orientation particulière d'aménagement du PLU en vigueur approuvé le 12 juillet 2010

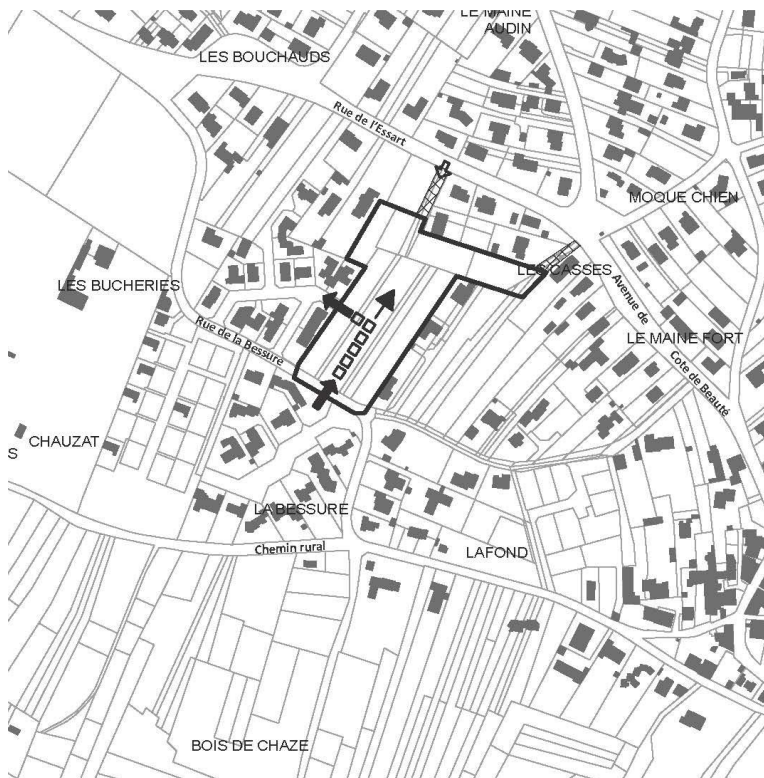


ORIENTATIONS PARTICULIÈRES D'AMÉNAGEMENT : SECTEUR DES BUCHERIES / CHAUZAT

- limite de la zone AU
- accès à la zone en double sens
- accès à la zone, entrée uniquement
- maillage résidentiel principal, tracé indicatif
- points de raccordement indicatifs
- liaisons piétonnes principales à prévoir
- zones vertes
- emplacements réservés



Orientation particulière d'aménagement du projet de modification simplifiée 2021



ORIENTATIONS PARTICULIÈRES D'AMÉNAGEMENT : SECTEUR DES BUCHERIES / CHAUZAT

- limite de la zone AU
- accès à la zone en double sens
- accès à la zone, entrée uniquement
- maillage résidentiel principal, tracé indicatif
- points de raccordement indicatifs
- liaisons piétonnes principales à prévoir
- zones vertes
- emplacements réservés

